

ASSOCIATION LABEL : RAPPORT DES CONTROLEURS DES COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU LUNDI 25 AVRIL 2016

Mesdames, Messieurs,

Selon les dispositions statutaires de notre Association, les réviseurs soussignés ont procédé au contrôle des comptes de LABEL pour l'exercice 2015.

Conformément aux règles applicables, nous avons contrôlé les documents mis à notre disposition par la caissière, Madame Francine Marchesi.

Précisons les constatations suivantes :

- . La maîtrise par Madame Marchesi de la gestion informatique et comptable des événements tels que la création de LABEL, les Marchés du jeudi et du dimanche, le Prix du Mérite, le Bazar, et ce sur une seule année.
- . La prise en compte de recettes et dépenses « à cheval » sur les exercices 2015 et 2016, ce qui a nécessité l'ouverture de comptes transitoires présentés à l'actif et au passif du bilan.
- . Un nombre considérable d'écritures, pour chaque événement, sans compter l'enregistrement de plus de 160 versements de cotisations, et 1.270.- francs de dons.

Le contrôle par sondage des écritures, et du livre de CCP nous a permis de constater l'adéquation des montants présentés dans les documents « Bilan et PP »

L'exercice 2015 boucle avec une modeste perte de Fr. 545.09 et un capital au 31.12.15 de Fr. 1.730.16. Un fonds de réserve de Fr. 3.000.--, au passif du bilan, permettra l'achat d'actions de VINORAMA, courant 2016.

Les soussignés présentent au comité leurs remerciements et leur reconnaissance pour leur engagement bénévole en professionnel au sein de la communauté de notre région.

Les soussignés recommandent à l'Assemblée d'approuver les comptes 2015 et d'en donner décharge à la caissière, au comité, aux deux vérificateurs.

Cully, le 25 avril 2016

Isabelle Bès

Philippe Delay